remeha Gas 2000 ECO

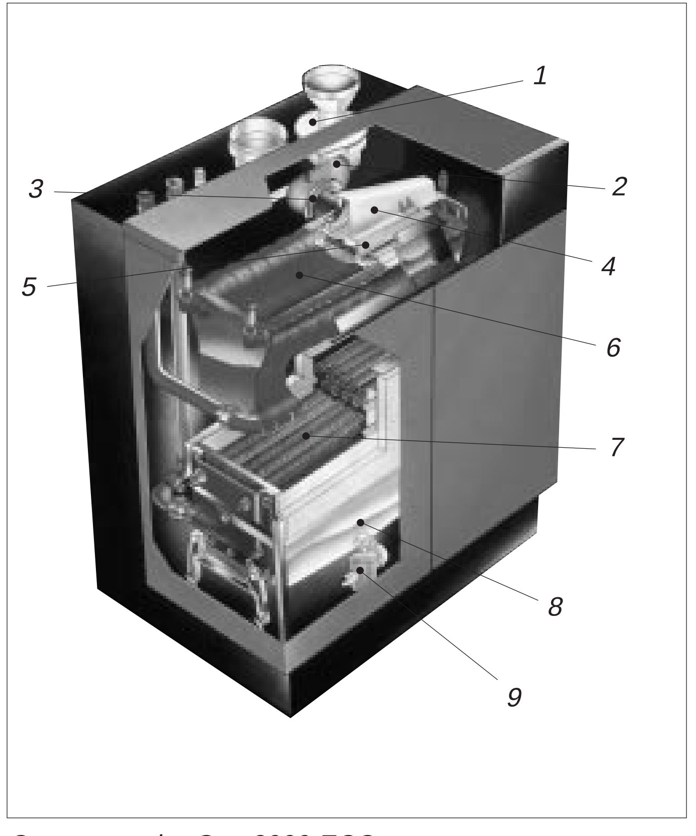
Notice d'utilisation

mbc 2.4



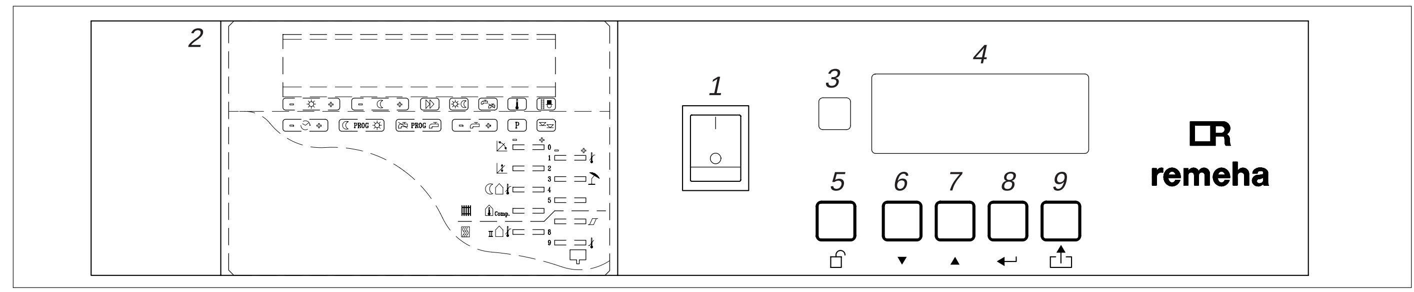
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le ventilateur *(1)* introduit l’air comburant dans la chambre de mélange *(2)*. Le gaz naturel est introduit à contresens à l’intérieur de la chambre de mélange *(2)*; il est injecté de manière radiale dans le flux d’air. Le mélange passe par un clapet anti-retour *(3)*. Le mélange air/gaz arrive dans la chambre de répartition *(4)*, deux prises de pression différentielle sont situés avant et après le répartiteur. Le mélange air/gaz passe par le diffuseur du brûleur *(5)* ce qui permet d’obtenir une très fine répartition sur la surface de la grille de combustion. Le prémélange avant combustion limite le taux de NOx à des valeurs très faible. Après que le mélange air/gaz se soit enflammé, les fumées traversent les deux échangeurs *(6)* et *(7)*. L’énergie ainsi produite par la combustion du gaz est absorbée par l’échangeur primaire *(6)* en fonte qui se trouve sous le brûleur, “chaleur sensible”. Les fumées passent ensuite par l’échanqeur secondaire et sont refroidies jusqu’s à une température gui se situe à 5°C au-dessus de la température de retour. Si la température de l’eau de retour est supérieure à 54°C, il n’y a pas de condensation, seule une partie de la ”chaleur sensible” est récupérée. Les fumées passent par le bac de condensation *(8)* et s’évacuent par le conduit de fumées. Si la température de l’eau de retour est inférieure à 54°C, l’énergie libérée par le processus de condensation est transférée à l’eau de chauffage, “chaleur latente”. Les condensats sont collectés dans le bac et évacués par le siphon *(9)*.



Coupe remeha Gas 2000 ECO

TABLEAU DE BORD



1. *Interrupteur principal*
2. *Espace réservé au montage d’un régulateur de chaudière en fonction des conditions atmosphériques*
3. *Voyant de panne central*
4. *Affichage à cristaux liquides à 4 lignes de 20 caractères chacune*
5. *Touche de remise à l’état initial pour débloquer après un arrêt à cause d’une panne*

6,7. *Touches progressives permettant de changer une valeur de consigne ou de faire un choix de menu*

8. *Touche ‘Enter’ pour confirmer le changement d’un réglage ou l’entrée d’un code*
9. *Touche ‘Echap’ pour aller d’un menu à l’autre.*

Le niveau utilisateur comporte plusieurs menus que vous pouvez appeler en appuyant sur la touche ‘⇧’. Le menu principal indique en continu l’état de fonctionnement, la température de l’eau de départ et de l’eau de retour, ainsi que le courant d’ionisation de la première électrode d'ionisation. En appuyant sur la touche ‘⇧’, on arrive au menu suivant, affichant la température de l’eau dans l'échangeur en fonte, la température des gaz de combustion, la pression différentielle à travers le répartiteur et le courant d’ionisation de la seconde électrode d'ionisation. En appuyant de nouveau sur la touche ‘⇧’, on a accès au troisième menu affichant la température de service maxi ajustée (température d’alimentation en eau), réglée à une valeur de 80°C en standard, et le nombre d’heures de fonctionnement.

Au quatrième menu est indiqué la température de sécurité ajustée (reglage standard 110°C), que ce menu permet également de changer la température de service maxi au moyen des touches ‘▲’ et ‘▼’. Celle-ci est ajustable jusqu’à 90°C au maximum. La température de sécurité étant de 95°C. Pour confirmer la nouvelle valeur après un changement éventuel, appuyer sur la touche ‘←’. En appuyant sur la touche ‘⇧’, on arrive au menu no. 5. Pour avoir accès au niveau ‘service’, le système demandera d’introduire un code. Le retour au menu principal est possible en appuyant sur la touche ‘⇧’.



MISE EN SERVICE

1. Vérifier la pression hydraulique de l'installation (pression mini > 0,8 bar). Si nécessaire rajouter de l'eau.
2. Mettre en service la pompe de circulation.
3. Ouvrir la vanne de barrage gaz.
4. S'assurer que le réglage de la chaudière se trouve dans une position 'demandant de la chaleur'.
5. Enclencher l'interrupteur du tableau de chaufferie ainsi que l'interrupteur du tableau de bord (bouton vert).
6. La chaudière se met en service.

MISE A L'ARRET

1. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
2. Fermer la vanne de barrage gaz.

Attention!
Songer au risque de gel!

En cas de températures extérieures très basses il est recommandé de laisser l'installation de chauffage en service, une valeur de réglage de la température de régulation ou une position hors gel est recommandée.

PURGER L'INSTALLATION

1. Mettre le réglage de chaudière à une position demandant de la chaleur
2. Ouvrir tous les robinets de radiateurs.
3. Dans la chaudière vérifier que les bouchons en plastique des 3 purgeurs automatiques soient ouvertes d'un quart de tour, les purgeurs se situent à droite et à gauche des deux échangeurs.
4. Mettre la chaudière en service et laisser la température monter jusqu'à 80°C.
5. Mettre à l'arrêt la chaudière et le circulateur.
6. Attendre 10 minutes.
7. Purger l'installation (radiateurs, purgeur en haut de colonne, purgeurs de chaudière etc ...).
8. Remettre l'installation en service.
9. Répéter si nécessaire les points de 1 à 8.

Attention!
Une installation mal purgée est à l'origine de problèmes de circulation d'eau et de bruit dans l'ensemble de l'installation.

EN CAS DE PANNE

Avant de faire appel à votre installateur vous pouvez vérifier les points suivants:

- La vanne de barrage gaz est elle ouverte?
- Les interrupteurs de commande sont ils enclenchés?
- Le thermostat d'ambiance ou la régulation sont ils en service?
- La demande de température est elle suffisamment élevee?
- La pression hydraulique est elle suffisante, min. 0,8 bar.
- Le circulateur est il en service?

En cas de panne, la cause en est indiquée à l'affichage à cristaux liquides. Noter la cause de la panne avant la remise à l'état initial. Appuer sur la touche 'reset' au tableau de bord pour débloquer le système après une panne.
Si la chaudière retombe de suite en panne, avertir l'installateur et communiquer la cause enregistrée de la panne.

ENTRETIEN

Même en période de garantie il est endispensable d'entretenir votre chaudière, faite appel à votre installateur.



Remeha France S.A.
Siège et Service Commerciaux
Bâtiment 38
Parc Club du Golf - Les Milles
13856 Aix-en-Provence Cédex 3
Tél: 42 24 59 70
Fax: 42 24 59 79

Département Services:
URBAPARC
Bâtiment G 3
6 / 8 Bd. de la Libération
93284 St. Denis Cédex
Tél: (1) 48 13 11 90
Fax: (1) 48 13 06 73

Sous réserve de modifications
Art.nr. 50.293/250/9.97/Ho.